

Cote du document:	EB 2008/95/INF.1
Date:	4 novembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Arrangements pour la quatre-vingt-quinzième session du Conseil d'administration**

### **Renseignements à l'usage des Administrateurs**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session  
Rome, 15-17 décembre 2008

---

Pour: **Information**



**Lieu de la réunion**

1. La quatre-vingt-quinzième session du Conseil d'administration se tiendra du lundi 15 au mercredi 17 décembre 2008 au siège du Fonds, Via Paolo di Dono 44, Rome (téléphone: +39 06 54591). Les informations relatives au stationnement des véhicules seront transmises aux délégués en temps utile.

**Inscription**

2. L'inscription débutera à 8 h 30 le 15 décembre 2008. Dès leur arrivée, les Administrateurs sont priés de s'inscrire au comptoir d'inscription (situé dans la zone de conférence) où il leur sera remis un badge de sécurité.

**Mesures de sécurité**

3. Des mesures de sécurité strictes seront appliquées. Pour pouvoir accéder à la salle du Conseil d'administration, les délégués devront présenter leur badge.

**Salle et horaire des séances**

4. Les séances du Conseil d'administration auront lieu dans la salle du Conseil d'administration (salle Ovale S-120, zone de conférence). Les séances devraient se tenir de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, sauf le jour d'ouverture de la session, le lundi 15 décembre, où la séance débutera à 14 h 30. Les délibérations pourront être suivies de l'extérieur de la salle de conférences par liaison télévisuelle.

**Liste des délégations**

5. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au 12 décembre 2008, sera publiée sur le site web du FIDA à l'adresse <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/index.htm>. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
6. Les Administrateurs sont priés de bien vouloir signaler au comptoir de distribution des documents toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

**Calendrier de travail**

7. Le calendrier de travail sera distribué le premier jour de la session.

**Distribution des documents**

8. Les documents seront affichés sur le site web du FIDA à l'adresse [www.ifad.org/gbdocs/eb/index.htm](http://www.ifad.org/gbdocs/eb/index.htm) dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, leur tirage est limité. Les Administrateurs sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance. Ils pourront néanmoins, le cas échéant, retirer les documents après leur inscription. Le comptoir de distribution des documents est situé dans la zone de conférence, près de la salle du Conseil d'administration.

**Bureau de poste**

9. Il n'y a pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. En cas de besoin, les délégués sont priés de s'adresser au comptoir de distribution des documents.

**Réception du courrier**

10. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférences ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement l'indication suivante "Administrateur" et être adressé au Fonds international de développement agricole, Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome (Italie). Les délégués peuvent aussi être contactés par télécopie: +39 06 504 3463 ou par courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org).

**Accès Internet**

11. Un service de réseau sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle du Conseil d'administration et à l'extérieur de cette salle. Les délégués peuvent en outre

utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le cybercafé situé près du bar de la zone de conférence.

### **Téléphone**

12. Les Administrateurs peuvent recevoir des appels téléphoniques dans la zone de conférence aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); 2112 (comptoir des paiements); ou 2193 (comptoir d'information/vestiaire).
13. Les délégués sont priés d'éteindre la sonnerie de leur téléphone portable avant d'entrer dans la salle du Conseil d'administration.

### **Banque**

14. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la réception. La banque est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 00.

### **Paievements**

15. Dès leur arrivée, les Administrateurs sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé dans la zone de conférence) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour pouvoir procéder au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les Administrateurs "... auront droit au remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif économique." Ils pourront obtenir le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance à la banque, le mardi 16 décembre à partir de 14 h 30.

### **Arrangements concernant les voyages**

16. Pour tout arrangement concernant les voyages, s'adresser à l'agence de voyages du FIDA – Carlson Wagonlit – située au rez-de-chaussée dans le bureau B-011. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

### **Service médical**

17. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

### **Taxis**

18. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

### **Snack-bar**

19. Un snack-bar est situé dans le salon des délégués, près de l'entrée de la salle du Conseil d'administration. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

### **Déjeuner**

20. Le mardi 16 décembre, les délégués sont invités par le Président à un déjeuner-buffet dans la salle à manger officielle située dans la zone de conférence. Le buffet sera ouvert à 13 heures.
21. Le mercredi 17 décembre, une collation sera offerte aux délégués dans la salle à manger officielle, à 13 heures.

**Réception**

22. Les lundi 15 et mardi 16 décembre en fin de journée, le Président donnera une réception dans la salle à manger officielle, à laquelle tous les délégués sont conviés.